

Urgence Sociale : Toutes et Tous mobilisé-e-s ; Toutes et Tous dans l'action !!!

La colère gronde dans le pays, notamment autour de la question du pouvoir d'achat pour des millions de nos concitoyens, jeunes, salariés, privés d'emploi, retraités. C'est ce que la CGT dans les luttes et mobilisations depuis de longs mois, c'est aussi ce qu'expriment nombre de citoyens dans la mobilisation des « gilets jaunes ».

Il est de notre responsabilité collective de dynamiser cette colère en lui permettant des perspectives revendicatives

Le CCN du 12 et 13 novembre derniers a décidé d'un plan de travail audacieux pour dérouler un processus de lutte « crescendo » devant nous permettre de gagner sur nos revendications en matière de salaires, d'emploi, de justice sociale.

Un dispositif confédéral d'impulsion et d'animation a été mis en place pour nous conduire dans les meilleures conditions à la journée massive de grève générale de 24h de début février 2019.

Ce plan articule des initiatives, des outils et supports, une démarche coordonnée qui place au cœur les syndicats, les syndiqué-e-s. C'est la « priorité » qui doit s'intégrer dans l'activité de nos syndicats et de nos organisations pas en « plus » mais comme ligne conductrice.

1°) Le 1^{er} décembre est un premier rendez-vous, largement ouvert à l'ensemble de la population, bien au-delà du cadre des privés d'emplois. D'ores et déjà un certain nombre d'unions départementales ont décidé d'initiatives unitaires en territoires. Vous avez tous eu connaissance de la déclaration de la CEC faisant le lien entre précarité et pouvoir d'achat avec des propositions immédiates en terme d'augmentation des salaires et du Smic, des pensions, minima sociaux, de la prise en charge des transports domicile travail, ...

Il convient de faire remonter à la coordination des luttes, via le support joint les initiatives programmées à coord-luttes.actions@cgt.fr .

2°) La pétition « Nos besoins doivent être entendus - J'agis »

Elle constitue la colonne vertébrale du processus de lutte. Il s'agit d'un outil à la disposition de nos organisations leur permettant d'aller sur les lieux de travail au contact des salarié-e-s devant renforcer l'ancrage à l'entreprise, le développement du rapport de force, l'amélioration de la qualité de vie syndicale en impliquant syndicats et syndiqué-e-s.

Deux sortes de supports sont proposées : un individuel format A5 et un collectif format A4. Concernant le format A5, vous pouvez faire remonter vos besoins en quantité à la communication à l'attention de Laura ROSEN sur : cgt-com@cgt.fr

Objectif : opération « 1 syndiqué ; 2 signatures ». Chaque syndiqué devant en plus de sa signature faire signer une, un autre salarié, non syndiqué si possible. Le but étant d'aller au débat le plus largement possible avec les travailleurs.

Pour réussir cet objectif en deux mois, la mise en place d'un référent identifié par union départementale et par fédération est indispensable. Les fédérations ont un rôle important à jouer dans le « travail ensemble » pour que les syndicats de leur champ soit partie prenante, et notamment impulser la prise en compte des pétitions.

Un outil de recensement numérique sera mis en place et disponible rapidement, permettant de renseigner : **Nom du syndicat, nombre de syndiqués, nombre de signatures, nombre d'adhésion, appréciation qualitative et autres initiatives.**

Le remplissage de la grille relève des unions départementales, structures de proximité. La totalisation sera tenue à jour par la coordination des luttes confédérales.

Tous les 15 jours, les organisations seront appelées par l'espace Vie Syndicale pour suivre l'état d'avancement et les difficultés rencontrées. Chaque semaine les membres du collectif d'animation et d'impulsion se réuniront pour faire le point et les relances particulières.

En complément de cette démarche, une pétition numérique afin d'en accroître la portée sera lancée via plusieurs canaux nous permettant de couvrir un maximum de cibles que nous n'atteignons pas habituellement. Elle sera mise en ligne sur une plateforme dédiée.

La remise des pétitions interviendra fin janvier. Elle constitue un tremplin pour aller -début février - vers la journée « économie morte » (généralisation de la grève « carrée » dans les entreprises et administrations)

3°) Les supports :

Un tract Recto/Verso (à tirer) sera transmis en complément des argumentaires publiés pour armer nos militants. Il reprendra en argumentant chacune de nos propositions sur salaire, protection sociale, droit au déplacement, ...

En complément, il est proposé des affiches de rue et des affiches pour panneaux syndicaux qui reprennent le visuel de la pétition. L'adjonction d'un bandeau est prévue soit au niveau confédéral pour les initiatives nationales en deux temps (journée de mobilisation de février et signature de la pétition avec pour slogan : avec la CGT, je m'engage !), soit possible au niveau local en fonction de ce qui sera arrêté en territoire (initiatives, actions, ...).

4°) Initiative du 14 décembre sur les salaires

La colère qui s'exprime c'est celle des fins de mois difficile, qui s'arrêtent bien avant le 30 pour une grande partie des salarié-e-s, retraité-e-s, privé-e-s d'emplois, les jeunes.

C'est pourquoi, il a été décidé de faire de la réunion de la Commission Nationale de la Négociation Collective (CNNC) qui se tiendra le 14 décembre pour donner son avis sur le niveau de revalorisation du Smic, un moment fort d'expression revendicative pour l'augmentation des salaires avec partout où cela est possible **des arrêts de travail pour exiger l'ouverture de négo sur les salaires dans toutes les entreprises, avec par exemple en province, la tenue de rassemblements interpo devant les chambres patronales pour exiger une augmentation des salaires pour toutes et tous, tout de suite et un Smic à 1800 €**

A Paris, un rassemblement se tiendra devant le ministère du travail à l'heure où se réunira la CNNC, avec prise de paroles de salariés.

En complément du matériel confédéral, les fédérations sont invitées à mettre à disposition des tracts sur les grilles qualifs et salaires pour les syndicats.

5°) Interpellation des élus (députés et sénateurs)

Vous avez été destinataire d'un modèle de lettre d'interpellation des élus républicains. Elle est localement à compléter par les problématiques et spécificités relatives au bassin d'emploi, professions, filières d'activité, ...

6°) Vie Syndicale

Gagner sur nos revendications cela passe par améliorer la qualité de vie syndicale. La mobilisation du 9 octobre, les échanges lors des rencontres régionales « Vie syndicale » montrent que cette préoccupation est prise en compte et que nous allons de l'avant. Il faut poursuivre et amplifier le mouvement dans le cadre d'une actualité sociale marquée par la multiplication des luttes locales et professionnelles !

C'est pourquoi, ce processus de lutte se coordonne avec le plan de visite de syndicats. 2000 syndicats sont à rencontrer entre novembre 2018 et 2019 à partir du ciblage des 674 syndicats qui vous a été adressé par le collectif « plan de visite »

Pour rappel chaque visite doit faire l'objet d'un compte-rendu, même partiel, permettant d'apprécier la perception des enjeux par nos syndiqués. Le compte-rendu est à transmettre à f.bourouaih@cgt.fr

À côté du plan de visite des syndicats, la tenue d'AG de syndicats dès le début d'année, pour la remise des FNI par exemple, est également un moment privilégié pour gagner la perception des enjeux.

7°) Calendrier et échéancier à compléter

Ce calendrier déroule le processus de lutte jusqu'à début février avec pour idée "une semaine / une action"

Vous le trouverez en annexe

*

Voilà les propositions qui vous sont faites. Si le « en même temps » permet de donner rythme et lisibilité, il est évident que le déroulé du calendrier doit s'adapter aux réalités et possibilités de nos organisations.